



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018**

### **RAPPORT N° 18.04.08 – Adoption de la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Région Centre-Val de Loire (Cap'Asso)**

#### **Intervention de Jean-René COUEILLE**

Monsieur le Président, chers collègues,

Alors que l'on nous demande de voter le projet de stratégie régionale en matière d'économie sociale et solidaire, je voudrais revenir sur les emplois créés directement ou indirectement par CAP Asso.

Ce dispositif, prioritaire aux yeux de l'exécutif, a reçu 7 683 000 M€ en 2017 et en recevra à peu près autant en 2018 soit 7 500 000 €, à titre de comparaison les 14 CAP Filières agricoles qui avaient reçu 6,9 M€ en 2017 perdront 1 M€ en 2018.

En 2017, 336 postes ont été financés dont 225 en renouvellement dans le cadre de 286 projets associatifs (je reviendrai sur la problématique des renouvellements dans mon intervention sur les aides économiques 2017). Le budget CAP Asso correspondrait donc à 336 postes payés au SMIC charges comprises.

Si l'on considère que les associations représentent 73,7% des 84 301 emplois de l'ESS en Région Centre Val-de-Loire, il y a donc 62 188 emplois fournis par des associations dont visiblement la grande majorité arrive à fonctionner sans subventions régionales.

Or, le bilan réel du fonctionnement des associations aidées dont certaines méritent tout à fait d'être soutenues au moins au moment de leur démarrage, alors que d'autres se situent parmi les soutiens politiques ou les clientèles de l'exécutif régional (Confédération Paysanne, mouvement LGBT par exemple) est très difficile à obtenir.

De même, lorsqu'en commission, on nous demande nous prononcer sur les rapports CAP Asso, un des arguments avancés est le nombre d'emplois induits que l'aide de la Région devrait permettre de créer. Or, dans ce domaine nous n'avons aucun indicateur permettant d'avoir un retour sur la réalité de ces emplois.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

C'est pourquoi on ne peut qu'approuver à première vue, l'objectif opérationnel inscrit page 25 de ce rapport qui est de « mesurer et quantifier la valeur ajoutée de l'ESS aux territoires » qui passe je cite « ....par la nécessité de qualifier et d'objectiver la valeur ajoutée de l'ESS dans les territoires à travers un travail sur les critères et indicateurs », mais au lieu d'un bilan objectif et chiffré mesurant le rapport coût-efficacité de l'argent public injecté, il s'agirait, je cite à nouveau « d'inverser le raisonnement classique et réfléchir au-delà de la contribution directe à la richesse économique en termes de coûts évités et d'utilité sociale plutôt qu'en termes de « charge financière ». Evidemment un groupe de travail ad hoc va être mis place.

Nous pensons, nous, qu'il faudrait commencer remettre à plat le système de renouvellement et contrôler les associations aidées en particulier celles qui payent leur personnel avec l'argent public et ne pas se contenter d'un système seulement déclaratif. Les entreprises du secteur marchand sont sévèrement contrôlées, la moindre des choses serait que les associations fonctionnant quasi exclusivement avec des subventions au-delà de 3 ans soient réellement contrôlées sur leur utilité véritable et leur bonne gestion et qu'au final les aides publiques cessent si elles ne font pas d'effort pour devenir autos suffisantes.

La gestion rigoureuse vantée par l'exécutif régional semble devoir s'arrêter aux portes de CAP Asso, la clientèle au sens romain et les relais politiques échappent malheureusement encore aux réductions de moyens qui affectent d'autres politiques régionales.

Je vous remercie.

